

Image not found or type unknown



Extertise degats des eaux

Par **robo**, le **28/03/2011** à **21:46**

Bonjour,rnl expert mandatè par mon assureur suite a un degat des eaux dans mon salon est d accord pour refaire le plafond touchè et le mur mais pas de repeindre les 3 autres murs de la pièce. suis je en droit de refuser cette proposition quels sont mes recours merci